

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 octobre 2021 – 14H00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier PECH, Maire.

Convocation du 19 octobre 2021.

Présents : Didier PECH, Anne-Marie DELBOS, Stéphanie CAZADIEU, Jean-Paul BERNARD, Lucienne FERMY, Charlotte INCE, Marcel PORTRAT

Secrétaire de séance Anne-Marie DELBOS est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 29 août 2021

Délibérations :

- 1 – Rénovation énergétique de la salle polyvalente
- 2 – Personnel administratif – augmentation du temps de travail
- 3 – Définition de la zone de préemption

1ère délibération – Rénovation énergétique de la salle polyvalente

Le devis proposé n'atteint pas le plancher de 20K euros. Nous demandons des devis complémentaires pour une isolation des combles.

La délibération est reportée.

2ème délibération - Personnel administratif – augmentation du temps de travail

La secrétaire de mairie souhaiterait avoir une augmentation de son temps de travail.

La loi nous permet de rajouter 10% de temps de travail maximum.

Nous proposons de rajouter 30 mns supplémentaires sur le temps de travail de la secrétaire pour être en conformité avec cette loi à partir du 1er décembre 2021.

Délibération votée à l'unanimité

3ème délibération - Définition d'une zone de préemption

La mairie voudrait créer une zone de préemption pour acquérir les terrains/bâtiments suivants :

- Garage/hangar de M. Decremps – no cadastre A109
- Maison de M. Theron – no cadastre A114
- Parcelle de M. Bono située avant le chemin de l'igüe – no cadastre A476

Délibération votée à l'unanimité

Questions diverses

1 – Trail de l'igüe

Cette année, le trail de l'igüe n'aura pas lieu en tant que compétition officielle. Un trail est envisagé avec un seul circuit, sans publicité, pour les personnes qui le souhaitent.

Une réunion avec l'association Sport & Nature et la mairie pour déterminer quelles actions sont à prévoir.

2 – Repas d'automne du 12 novembre – Un repas pour les habitants de la commune est prévu le 12 novembre. Une réunion pour l'organisation de ce repas sera faite le 8 novembre.

3 – Décorations de Noël – prévoir une guirlande avec une structure filaire représentant un escargot ? Ou autre élément à confirmer

4 – Le rapport RPQS (Rapport Prix Qualité Service) est présenté par M. le Maire. Service vérifié par l'ARS, prix stables, évolution avec l'usine nouvelle et réservoir

5 – M. le Maire présente le compte-rendu des réunions du bureau communautaire.

En ce qui concerne l'urbanisme, les services de l'Etat n'assureront plus l'instruction des permis de construire après le 31 décembre 2021. A partir du 1er janvier 2022, un cabinet sera nommé pour instruire les permis de construire, en attendant la mise en place d'un service instructeur de la Communauté de Communes.

Une charte départementale pour les éoliennes a été validée, qui correspond à la charte du PNR . Les implantations d'éoliennes de grande taille ne seront pas autorisées.

6 - Personnel d'entretien – renouvellement de contrat

Rajouter « tacite reconduction » dans le contrat et augmentation de salaire.

7- Points divers

Un radar pédagogique prêté par le département est installé sur la commune de Crégols sur la RD pour une quinzaine de jours et sera installé de nouveau en 2ème quinzaine de novembre.

Des travaux de réfection de la ruelle de Pech l'Abeil et des parkings situés dans le bourg sont envisagés. Un contact sera pris avec un nouvel entrepreneur pour obtenir un devis.

La séance est levée à 16h30.

Le Maire

Didier Pech